

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 288 5 octobre 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 10 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Claude Favez

288

Bas les masques !

Au plan parlementaire, la bataille de la participation a pris fin. Ont gagné ceux qui refusent un rôle quelconque aux travailleurs dans l'économie; sauf celui de produire. Pour eux, l'idéal de la démocratie a été atteint en 1848, par l'introduction du suffrage universel.

L'initiative des syndicats est claire: ancrer dans la Constitution un principe général susceptible d'être réalisé de manière évolutive. L'attitude du patronat n'est pas moins claire: noircir les intentions syndicales et fermer les portes de la participation; leur projet multiplie les verrous et reste même en-deça de situations acquises dans certaines entreprises.

Un point positif pourtant: tous les compromis visant à aménager la participation — c'est-à-dire à la restreindre — ont échoué. Les citoyens sont en présence de deux propositions opposées. Certains ont regretté l'expression de cet antagonisme, ce « non » brutal adressé aux syndicats. Nous ne sommes pas de ceux-là. Parce que cet antagonisme correspond bien à une réalité; face au débat sur la participation, le discours sur la collabora-

Le jeu des si...

En matière de participation, le verdict est donc clair au stade parlementaire ! La décision finale reflète bien le rapport de forces entre l'aile gauche et l'aile droite de la Chambre du peuple (il est rare en définitive que 176 conseillers sur 200 prennent part à un vote), pour ne pas parler des Etats, où la couleur des députés est pratiquement uniforme.

Le miracle aurait pu cependant se produire.

Revenons au moment crucial du dernier vote ! La proposition Canonica (soutien au projet du Conseil fédéral) est opposée à celle de la majorité de la commission (repli sur les formules creuses

tion entre les « partenaires sociaux » et leurs intérêts communs n'a pas fait le poids; il s'est dégonflé comme la baudruche qu'il est. Le patronat n'accepte la collaboration que dans la mesure où son pouvoir reste intact. Les salariés en ont pris bonne note au moment où, face aux difficultés économiques présentes et à venir, se multiplient les appels à l'unité et à la lutte commune.

La participation reste une idée vague et ambiguë, nous l'avons dit à maintes reprises. Quelle que soit l'issue de la votation populaire, les résultats seront maigres, pratiquement. Il restera aux travailleurs, à travers leurs syndicats, à concrétiser ce qu'ils désirent et à lutter pour l'obtenir, sur le plan politique comme dans les négociations contractuelles.

Dans cette optique, le combat pour l'initiative populaire n'est pas sans importance. On sait que l'extrême-gauche la considère avec dédain; réaction normale pour les partisans du tout ou rien qui ne tolèrent que les actions qu'ils peuvent contrôler du début à la fin. Pour nous, cette votation aura valeur de symbole. Une victoire de l'initiative signifiera une première brèche dans les lignes de défense patronales. Mais une brèche qui ne clôt pas la lutte.

des Etats). Résultat serré: Canonica, et avec lui la gauche, est battu sur le fil par 90 voix contre 86. Pour quatre voix ! Celles de quatre socialistes absents, par exemple, tous excusés du reste le plus régulièrement du monde (voyage et maladie). Pures spéculations, bien sûr ! C'est en effet ne pas tenir compte du fait que les partisans d'une participation réduite à néant auraient pu, eux aussi, recevoir des renforts sur le lot des absents. Qu'importe ! C'était notre petit moment de rêve sous le double signe des mathématiques et du hasard: à l'extrême limite, et en dépit de calculs tactiques les plus fins, le Vorort, tous les éléments se conjuguant contre lui, aurait pu perdre une bataille contre le Conseil fédéral, des outsiders bourgeois convaincus par la rhétorique gouvernementale et la gauche réunis pour l'occasion.

Pour un service public d'étude de l'opinion

La votation du 20 octobre sur l'initiative de l'Action nationale doit au moins réjouir les instituts de sondages d'opinion. En effet, les enquêtes se succèdent et au tarif pratiqué par ces maisons...

Résumés ci-dessous les résultats de quatre sondages publiés par la presse ces derniers mois, au sujet de l'initiative de l'Action nationale:

	<i>favorables</i>	<i>défavorables</i>	<i>sans opinion</i>	<i>nombre de personnes interrogées</i>
	%	%	%	
mi-mars	40	46	14	500
fin juin	43,4	55,6	1	3677
fin août	33	46	21	500
mi-septembre	35,2	49,3	15,5	1000

Ce qui frappe le plus dans ces chiffres, c'est la grande variation du nombre des personnes sans opinion.

Une première remarque: nous n'avons pas pu retrouver le libellé de la question posée à l'occasion de ces quatre enquêtes; or des questions posées de manière différente — s'agit-il d'exprimer sa préférence ou son intention de vote, par exemple — peuvent faire varier de manière sensible les résultats.

Différences explicables

Pour tenter d'expliquer ces différences considérables dans le nombre des indécis, deux hypothèses, qui ne sont pas exclusives:

1. La deuxième enquête n'a pas été sérieusement faite; la taille de l'échantillon interrogé n'est pas une garantie de précision dans les résultats. En Suisse, beaucoup d'enquêtes se font à la sauvette, par des enquêteurs amateurs pressés d'en finir avec leur travail. D'autre part, toutes les garanties n'existent pas que l'échantil-

lon soumis à l'interview soit réellement représentatif de la population.

2. Les luttes intestines parmi les nationalistes, le refus de Schwarzenbach et de ses amis républicains de soutenir l'initiative devant le parlement lors de la session d'été, a pu impressionner une partie des électeurs et les porter vers le refus.

Il est pourtant peu probable qu'à un moment donné seul un pourcent de la population n'ait pas eu d'opinion au sujet de l'initiative. Selon des travaux sérieux effectués sur l'électorat, il semble que la masse des indécis en Suisse est régulièrement plus élevée.

Une proposition

Par conséquent, nous ne pouvons que répéter la proposition que nous avons faite il y a quelques années: créer un service public d'étude de l'opinion qui effectuerait lui-même des sondages d'intérêt général et qui pourrait contrôler le sérieux des instituts privés, au moins lorsqu'ils prétendent aborder des questions politiques.

Initiative xénophobe de l'Action nationale: les effets «boomerang» de l'information

Les spécialistes s'accordent à constater que les grands quotidiens d'information, la radio et la télévision ne peuvent créer des mouvements d'opinion, les courants d'idées dans les démocraties libérales. Les différentes initiatives sur «la surpopulation étrangère» le prouvent. Cependant les moyens de communication de masse ont les pouvoirs de révéler, d'amplifier, de dissimuler les faits, les idées, la réalité de notre temps. Et ils ont aussi dans certaines circonstances la possibilité

d'agir sur l'opinion publique, de freiner ou d'accélérer l'évolution de notre société.

Ainsi l'information n'est-elle pas un produit de consommation comme les autres. Service public, la radio-télévision a aussi une mission civique de formation et d'éducation. Mais il n'est pas sûr que sa politique, ses programmes — et encore moins ceux des grands journaux — tiennent toujours compte de l'intérêt général, des conditions de notre avenir.

La votation sur l'initiative dite «Schwarzenbach» a montré combien la distance est grande entre l'opinion publique et les relais officiels tels que les partis politiques, les parlements, les associations professionnelles, les leaders d'opinion, les moyens de communication de masse. Car enfin près de 47 % du corps électoral s'est prononcé

pour une initiative désavouée à la quasi unanimité. Situation à peu près semblable aujourd'hui. Les tenants de la nouvelle initiative paraissent encore plus isolés. Et les moyens de communication de masse portent une information dont presque tous les messages repoussent l'initiative.

La faiblesse de la logique

On sait que les arguments logiques et raisonnables sont le plus souvent impuissants à modifier des attitudes de vote. Surtout lorsque celles-ci dérivent de motivations irrationnelles: peur d'une crise, de l'avenir, frustrations diverses. On sait aussi que «qui veut trop convaincre et le fait avec trop d'insistance et d'indiscrétion risque fort de déclencher une réaction d'agacement et d'hostilité»¹.

¹ Jean Cazeneuve: «Le pouvoir de la télévision».

Dès lors on peut se demander si les campagnes d'information — souvent très documentées et complètes, parfois agressives et acides — ne vont pas provoquer chez certains citoyens une réaction d'hostilité. Une propagande trop insistante et brutale engendre un « effet boomerang » qui se retourne contre ses auteurs.

Dépasser les votations

Si les moyens de communication de masse constituent vraiment un service public, leur mission d'information et d'éducation n'est pas limitée au temps des votations. Plus particulièrement dans une démocratie semi-directe où les citoyens disposent du privilège unique de soumettre à l'opinion publique les grands problèmes contemporains. Aujourd'hui celui des étrangers en Suisse dont l'issue engage l'avenir de notre économie et de notre société. Demain celui du droit de vote à 18 ans, de la participation, de l'Europe, etc.

Il appartient aux journaux, comme à la TV ou à la radio, de préparer, de précéder l'opinion publique, de la sensibiliser à des situations nouvelles. D'autant que la plus vieille démocratie du monde émane du corps électoral le plus vieux du monde; et qu'elle est devenue aristocratique avec un tiers de sa population active dépourvue de droits politiques. Cette fonction de formation permanente, il n'est pas sûr que les moyens de communication de masse l'ait remplie ces dernières années. En particulier dans le domaine de la « surpopulation étrangère ». Car en cette matière l'information doit être cohérente et continue, s'inspirer du principe des séries à long terme si elle vise à une action de persuasion.

Il n'y a pas si longtemps, les grands quotidiens publiaient des titres tels que « Un Sicilien poignarde un Genevois ». Aujourd'hui encore l'image des minorités étrangères dans la presse est loin d'être favorable: elles ne sont mentionnées que pour des accidents et des délits. Et c'est précisément un des éléments que retient le Suisse xénophobe.

Comme les pages d'un journal, les programmes d'une télévision sont le reflet de l'esprit et de la tradition du lieu. En Suisse romande, si la part des arts et de la religion apparaît considérable, celle des minorités étrangères est presque inexistante. Or c'est avec le petit écran qu'elles apprennent le français, et souvent les seuls Suisses qu'elles reçoivent dans leur logis sont télévisés. Mais les programmes ne les concernent pas directement, il n'y a ni cours de français, ni cours d'italien ou d'espagnol, ni émissions destinées à familiariser les Suisses avec les étrangers, à faire connaître systématiquement les réalités économiques et sociales de ce pays. Certes des tentatives ont été entreprises, mais elles ne s'inscrivent pas dans une politique concertée d'information et d'intégration des minorités étrangères.

Quel que soit le résultat des prochaines votations et initiatives, les moyens de communication de masse devront accorder une attention différente à

VAUD

La vieille garde au rancart

Les Groupements patronaux vaudois avaient jusqu'ici l'obsession de l'équilibre des finances publiques. Conséquemment, ils condamnaient tout allègement fiscal, à moins qu'il ne soit justifié par des raisons sociales évidentes. C'était le style Hubler.

C'est ainsi que, récemment, au moins au moment où le projet fiscal du Conseil d'Etat fut publié, les Groupements patronaux regrettèrent qu'on consente des allègements (d'ailleurs modestes), à des contribuables qui avaient des moyens suffisants.

On sait que les droites du Grand Conseil vaudois jugeaient bon par la suite de réduire de moitié les allègements prévus pour les contribuables modestes et répertoriés au minimum vital. Les contribuables aisés, en revanche, notamment ceux dont les

la présence des étrangers. En Suisse et dans les autres pays. Pas seulement à la veille des votations, mais chaque jour et suivant une ligne conséquente d'information. Car les travailleurs migrants sont liés désormais au développement de tous les pays industrialisés, et de producteurs et consommateurs ils deviendront tôt ou tard des citoyens à part entière.

Un devoir inéluctable

Si la télévision, service public d'audience nationale — et tous les moyens de communication de masse — peut « infléchir le processus de socialisation de notre société technicienne » comme l'estime Jean Cazeneuve, elle doit donner régulièrement, naturellement l'image et la parole, le droit à l'expression aux minorités étrangères, leur consacrer un temps significatif dans les programmes hebdomadaires.

revenus dépassent 180 000 francs, obtenaient, par rapport au projet du Conseil d'Etat, de substantielles faveurs.

Changement de cap

Aujourd'hui, les Groupements patronaux (sous une autre plume ?) trouvent cela merveilleux; ces allègements pour tout le monde, et entre autres **pour les plus aisés, c'est tellement plus juste, même si ça coûte cher à l'Etat !**

Les jeunes loups prennent le pouvoir. Les Groupements patronaux parlent désormais comme la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. Le sens de l'Etat fout le camp. Ne reste plus que la bonne vieille droite classique.

L'avenir de la recherche en Suisse: moins 50 millions, plus une politique nouvelle

La leçon des scrutins populaires a été comprise. L'enseignement et la recherche ne sont plus les enfants chéris de la classe politique.

Le Conseil des Etats vient de réduire de 50 millions de francs les crédits accordés au Fonds national de la recherche scientifique pour la période 1975-1979.

Au mois de juin, l'arrêté fédéral accordant à cette dernière institution une subvention totale de 710 millions de francs pour les années à venir n'avait déjà obtenu que 84 voix au National, contre 64 en faveur d'un plafonnement à 600 millions que proposait une minorité de commissaires conduite par le radical argovien Hans Letsch. Et le débat avait été ponctué d'attaques plus épaisses que virulentes, contre la sociologie notamment, trop hermétique, trop schématique et trop politisée.

Offensive du parti radical, ont dit certains. Le service de presse de cette formation a publié en effet à la mi-septembre, dans son édition allemande, une vive critique de la politique fédérale de la recherche, à l'appui de la propo-

sition de réduction du crédit, parlant d'un montant doublé par rapport à la subvention antérieure, ce qui est tout à fait inexact, et dénonçant la gourmandise de cet état dans l'Etat que serait devenu le Fonds national. Mais il ne faut pas oublier qu'aux Etats l'indépendant Albin Heimann, et le socialiste Willi Wenk, tous deux seul représentant de leur parti dans la commission de la science et de la recherche de ce conseil, ont appuyé fermement la réduction de 50 millions. Alors que le radical vaudois Jean-Pierre Pradervand volait au secours de son collègue libéral Olivier Reverdin, par ailleurs président du Conseil national de la recherche du Fonds.

Comme au National, la ligne de partage des Etats traverse les groupes politiques, et semble avant tout sociale, culturelle, voire même linguistique, en opposant, parmi les députés, ceux qui défendent avec désintéressement ou par intérêt la recherche scientifique et ceux qui suivent avant tout ce qu'ils croient être les fluctuations de l'électorat.

Cette affaire de gros sous est certes grave. Le Fonds national avait demandé pour les cinq ans à venir 750 millions de francs. Le Conseil suisse de la science, organe consultatif du Conseil fédéral pour les questions d'enseignement et de recherches, avait proposé plutôt 810 millions, compte tenu de l'impact de la recherche sur la science et la société. Le Conseil fédéral, en raison de la situation financière, et malgré les avis négatifs du Conseil suisse de la science, s'était arrêté à 710 millions. Conseil national et Conseil des Etats s'affrontent aujourd'hui sur ce chiffre. Mais derrière le problème financier se cachent bien sûr des positions politiques. Pour la première fois

peut-être, de façon évidente, même si elle demeure encore discrète, la question de la politique de la recherche dans son ensemble a été posée par le gouvernement, et devant les Chambres.

Depuis 1952, date de la fondation du Fonds national de la recherche scientifique, la situation était simple. L'argent était là. Arguant de ses faibles moyens d'influence sur la structure universitaire, dans laquelle se déroule l'essentiel de la recherche fondamentale, le Fonds national se contentait de faire « office de semeur de grains, qu'il distribue selon ses possibilités et ses critères sous forme de subventions », pour citer une définition récente du libéral François Peyrot.

Cette politique, nous l'avons à plusieurs reprises dénoncée dans « Domaine Public ». Non essentiellement parce que nous mettions en doute la valeur scientifique des choix individuels opérés par les membres des commissions de recherche du Fonds, ni leur intégrité personnelle, mais parce que nous estimions que, tout en tenant compte de la part inévitable du hasard, du non-rendement immédiat de la recherche fondamentale, on ne pouvait laisser cette dernière se développer dans l'anarchie libérale. Nous n'avons cessé de répéter que, dans la recherche fondamentale comme dans n'importe quel autre domaine, ce n'est ni le libre arbitre individuel ni le seul critère abstrait de la science qui doit guider la recherche, mais qu'il convient de tenir compte également, plus que ce n'est le cas, de l'intérêt de la collectivité, des besoins de la société.

Tout est changé

La motivation purement scientifique de la science est discutée. Aujourd'hui, l'argent manque. Le Conseil suisse de la science, qui a entrepris une vaste enquête sur la recherche en 1973, a donc plus de chance d'être entendu lorsqu'il propose dans son avis sur la requête du Fonds national que ce dernier joue un rôle accru dans l'orientation de la recherche vers des objectifs socio-politiques ou socio-économiques et cela au moyen de programmes nationaux décidés par le Conseil fédéral en accord avec les organes compétents.

Le Fonds national lui-même, si soucieux de libéralisme anti-étatique et antiplanificateur reconnaît dans sa requête de 1974 qu'il n'est pas dépourvu de moyens d'action pour encourager ou décourager la recherche dans tel ou tel secteur. Et d'écrire même: « Une étude systématique sur les effets de son action, de 1952 à 1973, montrerait qu'il a ainsi planifié, empiriquement, beaucoup plus qu'on ne l'admet communément; et les circonstances, que nous venons de dire, l'obligeront à le faire davantage encore ces prochaines années. »

Le message du Conseil fédéral, discuté par les Chambres en juin et en septembre, prend acte de ces préoccupations nouvelles: « Le Conseil fédéral partage l'avis du Conseil de la science, qui estime que les méthodes actuelles d'encouragement de la recherche devraient être complétées. Il convient de s'engager dans des voies nouvelles garantissant que l'on puisse déterminer assez tôt les problèmes importants que pose la recherche. » D'où sa proposition de donner à l'Exécutif la possibilité de charger le Fonds national de programmes de recherche nationaux pour un total qui n'excédera pas 10 % de la subvention totale (somme portée pour l'instant par le National à 12 %).

Un tournant est pris, qui signifie l'aveu de faillite de la politique suivie jusqu'ici par le Fonds national. Aussi convient-il d'être plus attentif que jamais au sens des mots utilisés pour définir la situation nouvelle. De ce point de vue, le message du Conseil fédéral concernant l'encouragement à la recherche n'est pas exempt d'ambiguïté. 80 % des dépenses consacrées à la recherche et au développement en Suisse sont à la charge de l'économie privée et sont affectés par conséquent à l'accroissement du profit privé. La Confédération elle-même encourage de nombreux projets, pour un montant estimé actuellement à 13 % du total. Une partie minime — 3 millions de francs sur près de 265 millions en 1973 — sont affectés à l'encouragement de travaux à buts économiques, dans le cadre des mesures prises, pendant la Seconde Guerre mondiale déjà, pour combattre la crise économique. Bénéficient de cette aide les Ecoles polytechniques et certains laboratoires sans but lucratif, à l'exclusion des industries privées. Enfin, on estime que les universités et la Confédération consacrent le 30 % des budgets des hautes écoles à la recherche, ce qui fournit une part de 7 % d'appui, indirect peut-on dire, au budget total de la recherche et du développement en Suisse.

Dans son récent message, le Conseil fédéral parle de stimuler la recherche à motivation économique et sociale. Entend-il par là venir en aide à l'indus-

trie privée, comme cela se fait à l'étranger, pour soutenir les entreprises nationales dans la concurrence mondiale? Le texte, en reconnaissant que les avis sont partagés sur ce point, ne semble pas l'exclure. Il y a là une décision de la plus haute importance, qui ne doit en aucun cas être prise sans débat politique, et sous le couvert de mesures administratives et scientifiques. Sinon dans ce domaine, comme dans d'autres, le patronat parviendra à socialiser les pertes et les faux-frais, pour le plus grand bien des profits privés.

A encourager spécialement

Le texte du Conseil fédéral énumère également quelques domaines qui devraient recevoir maintenant un encouragement spécial, dans le cadre des programmes nationaux: les sciences de l'environnement, de l'éducation, certaines disciplines des sciences sociales (dont la sociologie et la science politique). Mais quand on connaît l'hostilité de certains milieux politiques devant l'effort mené pour mieux comprendre la réalité sociale et institutionnelle suisse, quand on sait que la part des

subsidés de recherche accordés à la sociologie et à la science politique par rapport au total des subsidés de recherche accordés, par le Fonds a passé de 1,13 % en 1970, à 1,76 % en 1971, 0,94 % en 1972 et 0,54 % en 1973, on peut se demander de quelle façon l'Exécutif fédéral, même appuyé par le Conseil de la science, pourra lancer ce vaste programme, sans éviter là également un débat politique.

Coordination et planification sont maintenant à l'ordre du jour dans tous les aspects de l'enseignement et de la recherche. Le Fonds national ne peut plus nier qu'il détient au niveau universitaire des moyens certains pour contraindre les hautes écoles à l'effort de rationalisation qu'elles ne veulent en général pas encore accepter. Le message du Conseil fédéral est là encore très vague sur les réorganisations de compétences qu'il conviendra d'effectuer si l'on veut économiser de l'argent et mieux utiliser ce dont on dispose en hommes et en moyens matériels.

Sur ces trois problèmes, et sur bien d'autres, maintenant mieux cernés grâce aux difficultés qui viennent, la gauche doit pouvoir passer à l'offensive dans les délais les plus rapides.

Frapper à la bonne porte

Le vénérable doyen de la Faculté des sciences sociales, administratives et politiques de l'Université nationale du Zaïre, M. Crawford Young, a des problèmes.

Il lui manque, pour les années académiques 1974-1975 et 1975-1976 des enseignants dans le domaine du « management public ». Plus précisément, il accueillerait volontiers des spécialistes de la « gestion budgétaire » et de la « planification financière » en matière d'entreprises publiques. Plus précisément encore, il est admis que les éventuels professeurs en question seraient engagés dans un programme de licence pour l'administration

publique et seraient appelés à suivre des étudiants se préparant, dans ce domaine, à un doctorat.

M. Crawford Young a donc des problèmes, mais heureusement il connaît la Suisse et son réservoir inépuisable de personnalités formées à la science politique. Il connaît même si bien la Suisse que, sans hésitations, sollicitant officiellement « conseils et suggestions », il est allé frapper à la porte de l'homme tout désigné pour dénicher les oiseaux rares, M. Victor Umbricht, l'un des directeurs de Ciba-Geigy. L'image de marque de la Suisse à l'étranger, ce n'est pas seulement ses banques, mais aussi ses industries.

POINT DE VUE

Du côté de chez Asimov

Tout le monde a remarqué, chers amis skieurs, que la revue « La Recherche » (dont il me faut dire grand bien) a régulièrement publié, depuis mars dernier, une chronique de science-fiction.

Citoyens, c'est un signe qui ne trompe pas ! Oui, ils ont été longs à la détente. Mais c'est venu, enfin. Parce que, chers paroissiens, la science-fiction ce n'est pas forcément de la « gnognotte ». Loin de là. C'est même bientôt le seul genre qui parvienne à passer le cap du tabouret qui me sert de bibliothèque.

Et il nous faut avouer, mes frères, que nous avons longtemps ignoré — voire méprisé — la science-fiction. Il y a dix ans, il m'en souvient, il fallait remuer un mètre cube de policiers, chez les bouquinistes, avant de tomber sur un Heinlein, un Van Vogt ou un Asimov.

Aujourd'hui, ça part comme des paquets de sucre.

Battons donc notre coulpe, camarades, nous les finassiers de la réalité dialectique, les rempailleurs de la syntaxe, les voyeurs de linge sale en famille, avec mille ramifications psychopolitiques, si ça se trouve.

Du large, nom d'un chien, du large ! Qu'on respire !

Attention, chers auditeurs, je ne crache point sur le tout-venant de la littérature — ça serait une méchante erreur — je dis seulement qu'un bon roman de space-opera, comme « Les Solariens » de Spinrad, par exemple, ça doit valoir dans les 170 millions de fois plus que « L'Été des Sept-Soporifiques » de M. Jacques Mercanton, professeur de littérature, dont les personnages devraient boire plus d'Ovomaltine.

Et puis, chers clubistes, la science-fiction, nous avons les pieds dedans ! Hé oui !

Comme nous n'allons pas tarder à célébrer

les funérailles de notre planète, autant, n'est-ce pas, s'habituer à l'idée qu'il nous faudra, un jour, aller voir de plus près le voisinage galactique. Parce que, messieurs les actionnaires, j'ai la conviction définitive que l'Espace et le Temps, c'est, bigre de bigre, notre matière toute première, notre pain quotidien, quasi. La galaxie locale, les enfants ! on la colonisera. Pourquoi ? Parce qu'on pourra pas s'en empêcher ! J'en parie une caisse de bière. Ceci dit, travailleurs de tous les pays, je vous recommande très chaudement l'ouvrage de M. J. Allen Hynek, directeur du Lindheimer Astronomical Research Center, North-Western University, Illinois, intitulé : « Les objets volants non identifiés : mythe ou réalité ? », paru chez Belfont, 1974.

Comme cet ouvrage ouvre des perspectives intéressantes, il est en vente sous le porche de l'église.

Mes bien chers frères, ite missa est !

Gil Stauffer

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le général et le pantin

J'ai été voir le film consacré au « général » Iddi Amin Dada. Film comique, selon les uns ; terrifiant selon les autres. Comique, par les énormités que profère l'ancien caporal, promu chef d'Etat, à qui les plus indulgents attribuent 12 ans d'âge mental... Terrifiant, parce que le « général » — une sorte d'Ubu, comme on l'a écrit — est parvenu au pouvoir grâce à un putsch. Il s'y maintient par la terreur et semble avoir créé un univers où la pensée la plus bizarre peut en une seconde entrer dans la réalité — où, la plupart du temps, elle y entre, comme un couteau dans un cœur » (Camus : « Caligula »).

Et, bien sûr, j'ai ri. Comment ne pas rire quand on voit le « héros » expliquer son plan de con-

quête du Golan ? Quand on le voit présider son Conseil des ministres ? Ou recommander aux médecins du pays d'éviter l'ivrognerie ? Ou gagner un concours de natation en pesant sur la tête de son rival le plus direct ?

Bien sûr encore, j'ai été, sinon terrifié, du moins inquiet, en entendant les paroles de Dada (un nom prédestiné !), déclarant qu'il était regrettable que Hitler n'ait pas massacré tous les Juifs... J'en passe et des meilleures !

Le malaise

Toutefois, j'avoue avoir ressenti également un malaise, et quelque chose comme un pincement au cœur.

Un malaise, à la pensée que bon nombre de spectateurs tireront du film des conclusions « racis-

tes » : « Ces nègres, vous voyez bien que ce sont des sauvages ! »

Un pincement au cœur... Je me demandais : *derrière*, qui est-ce qui tire les ficelles ? A un moment donné, on voyait un ou deux avions militaires du « général » (jamais plus de 2 ou 300 soldats dans les défilés ou les manœuvres de l'armée ougandaise...). D'accord : je n'entends rien à l'aviation militaire. Il me semble cependant que même aux yeux du plus profane, il apparaissait *évidemment* que ces avions étaient de vieux coucous dont vraisemblablement la Pologne de 1940 n'aurait pas voulu. De même, les quelques « chars d'assaut », tas de ferrailles, tas de tôles inutilisables, même pour un défilé de la Ire Division dans les rues d'Echallens vers 1937... Or ces chars, ces avions, l'Ouganda ne les a pas fabriqués. Quelqu'un les a vendus au général, et sans doute au prix fort, de même qu'à la belle

époque, on vendait aux peuples « sauvages » des verroteries en échange de concessions sur les richesses minières du pays.

Aviation et pénurie de carburant

A propos d'avions : J'ai été, l'autre jour, me promener au col de Bellegarde — alias: *Jaunpass* — avec le Freiherr, qui désirait entendre un peu d'allemand. Dans le ciel patrouillaient inlassablement quelques avions militaires suisses. Il ne m'a pas semblé que le problème de l'essence et du prix des carburants se pose de manière aiguë au DMF... Dieu en soit loué ! Quoique peut-être les malades des hôpitaux de Thoune, Spiez, Interlaken, Brienz et autres lieux soient d'un avis différent.

J. C.

BAROMÈTRE

Risotto

Le Parti socialiste de la ville de Soleure et le « Partito socialista italiano Soletta » ont organisé le 22 septembre dans le manège local un risotto en faveur des journaux socialistes « Solothurner AZ », quotidien soleurois, et « Libera Stampa », quotidien tessinois. Evidemment ce sont des Tessinois et des Italiens qui ont préparé le risotto... Fraternité et soutien de la presse socialiste sont aussi des indices de militantisme (et évidemment pas de « militarisme » comme l'indiquait par erreur DP 287...)

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Les « riches » et la presse

« Die Weltwoche » publie, semaine après semaine depuis début septembre, des extraits du livre de Carl M. Holliger: « Die Reichen und die Super-

reichen in der Schweiz », mais elle n'est pas encore arrivée à la page 110 où commence le chapitre: « Die Reichen und die Presse ». Là, les noms cités ne couvrent que la Suisse alémanique, ce qui nous paraît incomplet: (« Blick », « Illustriert », etc.), Hagemann, Bâle (« National-Zeitung », « Basler Stab », « Finanz-Zeitung », et Publicitas — il semble, d'après d'autres sources, que ces liens avec Publicitas aient disparu depuis quelques années —), Coninx, Zurich (« Tages-Anzeiger », « Schweizer Familie »), Frey, Zurich (« Weltwoche », « Annabelle », « Züri-Leu », « Sport » et, ajoutons « Pop »), Conzett, Zurich (« Mosaik » qui disparaît, « Du », « Femina »). Une note parmi d'autres, au long de ce chapitre: si beaucoup de journalistes sont des gens de gauche, il n'y a pas de presse de gauche et tous les éditeurs sont de tendance bourgeoise. A citer, cette phrase: « Il convient de relever que le journal populaire (Boulevardblatt) « Blick » est probablement le seul journal de toute la Suisse qui n'ait jamais reculé en face d'un annonceur ».

Quotidiens socialistes et presses radicales

— Deux bonnes nouvelles: Le numéro 0 de l'hebdomadaire socialiste zurichois « AZ » paraîtra prochainement sous la forme d'un numéro-test. « TW » a profité de sa cure d'amaigrissement et paraîtra sur un minimum de six pages (jusqu'ici quatre) et six jours par semaine (jusqu'ici cinq) à partir du début de décembre. Une ombre: « TW » sera imprimée sur les mêmes presses que le journal radical « Der Bund », ce qui tend à faire admettre que l'imprimerie coopérative de l'Union n'était pas en mesure d'assumer les nouvelles obligations posées par les restrictions du service postal. Trois quotidiens socialistes sortiront donc sur des presses radicales, puisque le « Solothurner AZ » et l'« Aargauer AZ » paraissent déjà à Aarau sur les presses de l'« Aargauer Zeitung ». Et dire que les imprimeries coopératives ont été créées pour permettre la parution de quotidiens socialistes !

Du Nigérian à l'Américain

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », un condensé chiffré de la conférence de Bucarest sur la population. Parmi les différents tableaux publiés, cet aperçu de la consommation d'énergie dans les pays les plus peuplés du globe: un Américain (USA) consomme 191 fois plus d'énergie qu'un Nigérian, un citoyen britannique 93 fois plus, un Allemand 89, un Soviétique 77, un Français 67, un Japonais 55, un Italien 45, un Mexicain 22, un Chinois 10, un Brésilien 8, un Philippin 5, un Indien 3, un Indonésien 2 de même qu'un Pakistanais.

Trente ans de refus de servir

— L'article de tête du supplément hebdomadaire de la « National Zeitung » est consacré à la longue marche vers un service civil sous le titre: « Depuis 1900, dans l'attente d'un service civil ». A titre de rappel, ces chiffres qui font le point, année après année, des condamnations pour refus de servir:

1939	11	1957	38
1940	46	1958	37
1941	17	1959	48
1942	14	1960	36
1943	6	1961	47
1944	5	1962	51
1945	2	1963	70
1946	5	1964	80
1947	8	1965	77
1948	17	1966	122
1949	24	1967	93
1950	38	1968	88
1951	25	1969	133
1952	28	1970	175
1953	28	1971	227
1954	38	1972	352
1955	30	1973	450
1956	47		
		Total	2513

Urbanisation et pouvoir politique

La commune, cellule de base de la vie politique, prototype de la démocratie. Cette image à laquelle nous nous accrochons a-t-elle encore une signification dans la réalité ? Répondre à cette question, c'est d'abord examiner le développement du phénomène urbain en Suisse. C'est ce travail qu'a accompli un sociologue de Genève, Michel Bassand¹.

Certes, notre pays ne connaît pas un flux de population vers les villes tentaculaires comme c'est le cas dans certains pays industriels. Et pourtant en Suisse près d'un habitant sur trois réside dans six agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants.

Dans une première partie, l'auteur tente de décrire la structuration des 162 communes de plus de 5000 habitants, à l'aide de différentes méthodes statistiques. En comparant les situations de 1941 et de 1960, il constate une croissance accélérée mais surtout un changement de forme du phénomène urbain. En 1941, on est en présence d'un ensemble de communes dont la dimension varie de 5000 à plus de 330 000 habitants. Vingt ans plus tard, le phénomène urbain s'exprime de deux manières : d'une part des communes centrales — métropoles — d'autre part des communes suburbaines. Une nouvelle réalité est née, constituée d'un ensemble de communes, la région urbaine. Ses traits typiques sont la croissance, l'anomie, la population active, le protestantisme et la nuptialité. Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser l'urbanisation croissante ne conduit pas à un modèle unique de ville. Elle contribue plutôt à accentuer les différences entre les villes suisses. Restent à l'écart les communes urbaines de petite dimension, éloignées des régions

urbaines, plutôt catholiques et situées dans les cantons ruraux.

Ce phénomène nouveau, la région urbaine, présente des traits caractéristiques : la spécialisation fonctionnelle du sol, la ségrégation sociale, la mobilité, l'anomie ; des contradictions nouvelles aussi : besoins et difficultés accrues de déplacement, de logements, d'équipements collectifs ; mais également une inadéquation de la structure politique traditionnelle et juridique, la commune. Dans une dernière partie, Michel Bassand étudie en détail la structure du pouvoir dans deux communes suburbaines genevoises, Lancy et Vernier, à travers une dizaine de décisions. Si le jeu démocratique instauré au XIXe siècle fonctionne toujours, il faut reconnaître que la structure politique a peu d'influence sur le développe-

ment socio-économique. Non seulement la commune est peu autonome, mais encore le faible intérêt des citoyens pour la chose publique favorise la gestion de la région urbaine par des technocrates publics et privés, qui agissent selon des critères de rationalité propres à consolider leur pouvoir.

Face à ces technocrates qui jonglent dans le maquis des règlements et qui cherchent à imposer leur modèle de développement, il y a les usagers-consommateurs. Groupes de locataires, usagers des transports en commun, écologistes, ils agissent en ordre dispersé et de manière spontanée. Leur manquent les canaux d'expression susceptibles de donner à la région urbaine une forme de vie démocratique.

Chantage

Un bon point pour M. G.-A. Chevallaz ! Lorsque le conseiller fédéral vaudois, au cours de l'inauguration des nouvelles caves à fromage de L'Etivaz, se montre sévère pour les manifestations paysannes et rompt ainsi le silence aussi prudent qu'électorale en la matière, il a droit à notre sympathie. Pas de raison, si l'on prône l'ordre, de faire deux poids deux mesures, que les manifestants soient réputés d'extrême-gauche ou qu'ils ne le soient pas.

Quant à parler de « chantage paysan », il y a là une dramatisation de la situation, propre à nos colonels et à nos magistrats, et révélatrice des voies étroites de l'expression démocratique dans notre pays.

Tant qu'à crier au chantage du reste, que dire des pressions permanentes des milieux patronaux sur le gouvernement en matière financière : donnant donnant, vous circonscrivez les mesures anti-inflationnistes à la compression des dépenses publiques, et nous soutenons le régime financier proposé à la prochaine votation. Sur ce chapitre, on attend toujours les élans lyriques de M. Chevallaz.

Café de l'hôpital

Car c'est ici que je dois être
Ici et pas ailleurs
Juste à l'orée de la forêt
Devant les eaux de la douleur

Oui c'est ici que je dois être
Laisant à d'autres ce bonheur
Que pour eux seuls ils convoitaient
O solitude mon abcès

C'est bien ici que je dois être
Fidèle et veuf avec honneur
Que Dieu achève mon portrait
Que l'aube vienne après les pleurs

Georges Haldas

¹ Urbanisation et pouvoir politique, Genève, 1974, Librairie Georg.